



# Assemblée générale

Soixante et unième session

**103<sup>e</sup>** séance plénière

Vendredi 15 juin 2007, à 10 heures  
New York

*Documents officiels*

*Présidente* : M<sup>me</sup> Al-Khalifa ..... (Bahreïn)

*En l'absence de la Présidente, M<sup>me</sup> Mladineo (Croatie), Vice-Présidente, assume la présidence.*

l'Organisation des Nations Unies, S. E. M. Ban Ki-moon.

*La séance est ouverte à 10 h 15.*

## **Hommage à la mémoire de Kurt Waldheim, quatrième Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies**

**La Présidente par intérim** (*parle en anglais*) : Ce matin, avant d'aborder l'examen de la question inscrite à notre ordre du jour, nous avons le triste devoir de rendre hommage à la mémoire de Kurt Waldheim, le quatrième Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, décédé le 14 juin 2007. Kurt Waldheim a occupé les fonctions de Secrétaire général de l'ONU de 1972 à 1981.

Au nom de l'Assemblée générale et de sa Présidente, ainsi qu'en mon nom personnel, je prie le représentant de l'Autriche de transmettre nos condoléances au Gouvernement et au peuple autrichiens ainsi qu'à la famille endeuillée de Kurt Waldheim.

J'invite maintenant les membres à se lever et à observer une minute de silence en hommage à la mémoire de Kurt Waldheim.

*Les membres de l'Assemblée générale observent une minute de silence.*

**La Présidente par intérim** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Secrétaire général de

**Le Secrétaire général** (*parle en anglais*) : Je me joins à l'hommage solennel rendu par l'Assemblée générale au quatrième Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.

Lorsque Kurt Waldheim a pris ses fonctions, le 1<sup>er</sup> janvier 1972, le monde était très différent de ce qu'il est aujourd'hui. La guerre froide en était encore à sa phase glaciaire. La République populaire de Chine venait juste d'obtenir son siège à l'Assemblée. Le Moyen-Orient allait connaître des bouleversements dont les effets se font encore sentir aujourd'hui. L'île de Chypre allait être divisée, et plus de 40 ans plus tard, cette division persiste. La guerre du Viet Nam n'était pas encore achevée.

Les 10 années que Kurt Waldheim a passées à la tête de l'ONU ont été marquées par des moments difficiles pour le monde et pour la vie de notre Organisation. Il lui a fallu recourir à tous les talents diplomatiques et politiques acquis au cours de sa longue carrière, y compris comme Représentant permanent de l'Autriche auprès de l'Organisation des Nations Unies et comme Ministre fédéral des affaires étrangères. Et c'est avec prudence, persévérance et précision qu'il a dirigé l'Organisation.

En tant que Secrétaire général, Kurt Waldheim a multiplié les initiatives allant de sa mission de bons offices à Chypre à sa visite à Téhéran en vue d'obtenir

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



la libération des otages de l'Ambassade des États-Unis, en passant par la nomination d'un envoyé pour la crise qui ravageait l'Afghanistan et à celle d'un médiateur pour la guerre interminable entre l'Iran et l'Iraq. Lorsqu'il quitta ses fonctions, en 1981, le monde avait connu des changements profonds presque inimaginables 10 ans plus tôt.

Près de deux décennies plus tard, alors que j'étais Ambassadeur de mon pays à Vienne, j'ai eu l'occasion de faire personnellement connaissance avec Kurt Waldheim après son retrait de la vie publique. C'était un homme qui avait traversé l'histoire. Le monde avait davantage changé, de manière encore plus surprenante.

En exprimant aujourd'hui mes condoléances à la famille de Kurt Waldheim et au peuple et au Gouvernement autrichiens, je lui rends hommage ainsi qu'à tous mes prédécesseurs, qui ont occupé ce que d'aucuns appellent le poste le plus difficile sur terre.

**La Présidente par intérim** (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général de sa déclaration.

Je donne maintenant la parole au représentant de la Tunisie, qui va s'exprimer au nom du Groupe des États d'Afrique.

**M. Hachani** (Tunisie) : Le Groupe africain a appris avec grande tristesse le décès de Kurt Waldheim, ancien Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et ancien Président de l'Autriche. Nous voudrions, à cette occasion, présenter à la famille du défunt, ainsi qu'au Gouvernement et au peuple autrichiens nos condoléances les plus attristées.

M. Waldheim a pris les destinées de notre Organisation à un moment crucial pour le monde. Il a démontré, tout au long de ses deux mandats, une grande détermination à faire valoir les principes de l'Organisation et ses objectifs.

M. Waldheim restera dans la mémoire collective de notre Organisation comme un homme d'État et un diplomate chevronné qui a été sensible aux préoccupations de nos peuples, en particulier en Afrique.

**La Présidente par intérim** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de Singapour, qui interviendra au nom du Groupe des États d'Asie.

**M. Menon** (Singapour) (*parle en anglais*) : Au nom du Groupe des États d'Asie, je voudrais exprimer

mes condoléances suite à la disparition de M. Kurt Waldheim, décédé hier à l'âge de 88 ans. M. Waldheim a été le quatrième Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, succédant à U Thant. M. Waldheim a accompli deux mandats – de 1972 à 1981 – une période difficile qui traduisait la réalité de la guerre froide. Tel qu'indiqué par le Secrétaire général Ban Ki-moon dans une déclaration publiée hier, M. Waldheim a servi les Nations Unies pendant une période cruciale de l'histoire de l'Organisation.

Peu de temps après son entrée en fonctions, M. Waldheim a dû faire face à plusieurs catastrophes humanitaires. Face à cette situation, il a créé le poste de Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe, qui a mené à la création du Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe, précurseur de l'actuel Bureau de la coordination des affaires humanitaires.

M. Waldheim est également arrivé à l'ONU à une période de crise financière. Mais, il a réussi à redresser la situation financière de l'Organisation par divers moyens, notamment en rationalisant les opérations et en réduisant les coûts. M. Waldheim s'intéressait aussi vivement aux questions de gestion, et ce fut durant son mandat que la Commission de la fonction publique internationale a été créée.

En cette occasion solennelle, je voudrais, au nom du Groupe des États d'Asie, exprimer ma sympathie au Gouvernement et au peuple autrichiens. Le Groupe des États d'Asie adresse également ses condoléances à la famille de M. Waldheim.

**La Présidente par intérim** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de la Lituanie, qui s'exprimera au nom du Groupe des États d'Europe orientale.

**M<sup>me</sup> Murmokaite** (Lituanie) (*parle en anglais*) : Au nom du Groupe des États d'Europe orientale, je voudrais dire que c'est avec tristesse que nous avons appris le décès de M. Kurt Waldheim, ancien Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, illustre diplomate et homme d'État autrichien.

En tant que Secrétaire général à la tête des Nations Unies durant les turbulentes années 70, M. Waldheim restera dans les mémoires pour son engagement personnel dans la recherche de solutions pour la Namibie, Chypre, le Moyen-Orient et le sous-continent indien. Il a également dirigé les opérations de

secours les plus importantes entreprises sous les auspices de l'ONU à l'époque, au Bangladesh et dans la région soudano-sahélienne de l'Afrique.

Je voudrais saisir cette occasion pour exprimer nos sincères condoléances à la famille de M. Waldheim ainsi qu'au Gouvernement et au peuple autrichiens.

**La Présidente par intérim** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Mexique, qui s'exprimera au nom du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes.

**M. Heller** (Mexique) (*parle en espagnol*) : Au nom du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes, je voudrais rendre hommage à la mémoire de Kurt Waldheim et exprimer nos condoléances au Gouvernement et au peuple autrichiens ainsi qu'à sa famille, suite au triste décès de celui qui fut le quatrième Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.

Avec une carrière exceptionnelle comme diplomate, Ambassadeur, Ministre des affaires étrangères et Président de l'Autriche, Kurt Waldheim a fait partie d'une génération qui a vécu une période douloureuse et turbulente de l'histoire de son pays et de l'Europe. Sa biographie, comme celle d'autres de ses contemporains, n'a cessé, jusqu'à ce jour, de susciter des controverses.

À la tête de l'ONU, Kurt Waldheim a été appelé à diriger l'Organisation durant une période clef pour les relations internationales. Durant les moments les plus difficiles, il a activement contribué à la recherche de solutions aux conflits qui, à l'époque, étaient au centre des préoccupations internationales.

Mais son action a été marquée par les limites de guerre froide. Il a notamment porté ses efforts sur l'Afrique du Sud et la Namibie, la question de Chypre, le conflit au Moyen-Orient et ses différentes facettes, les circonstances dramatiques qui ont entouré la naissance du Bangladesh indépendant, et la situation de l'Afrique, s'y impliquant personnellement. La crise pétrolière de 1973 et la fracture Nord-Sud ont contribué à lancer le débat sur l'édification d'un nouvel ordre économique international; les questions économiques et sociales ont ainsi commencé à occuper une place importante dans le programme de notre Organisation.

Parallèlement, le Secrétaire général Waldheim a contribué à redynamiser l'action de l'ONU dans le

domaine de l'aide humanitaire, grâce à la nomination d'un Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe et à la création du Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe comme bureau compétent en la matière au sein du système.

Sous sa direction, une série de conférences internationales novatrices ont été organisées sous les auspices de l'ONU sur le commerce et le développement, à Santiago du Chili en 1972; sur l'environnement, à Stockholm en 1972; sur le droit de la mer, à Caracas en 1974; sur la population, à Bucarest en 1974; sur l'alimentation mondiale, à Rome en 1974 également; et sur les femmes, à Mexico en 1975.

Il convient également de rappeler sa participation aux séances du Conseil de sécurité tenues hors du Siège – à Addis-Abeba en janvier 1972 et à Panama en mars 1973 – et sa présence à plusieurs réunions de l'Organisation de l'Union africaine et de l'Organisation des États américains.

La communauté internationale doit aussi lui être reconnaissante d'avoir fait de son propre pays, l'Autriche, et de la ville de Vienne, l'un des principaux sièges des Nations Unies et du multilatéralisme. Nous espérons que l'apport du Secrétaire général Waldheim restera dans les mémoires comme un chapitre déterminant de l'évolution historique de notre Organisation. Qu'il repose en paix.

**La Présidente par intérim** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante du Royaume-Uni, qui interviendra au nom du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États.

**M<sup>me</sup> Pierce** (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur d'intervenir au nom des membres du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États, et de faire une déclaration à l'occasion du décès de Kurt Waldheim, le quatrième Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.

En tant que Secrétaire général, M. Waldheim a servi l'ONU pendant une période cruciale de son histoire. Il a tenu à visiter les régions qui préoccupaient le plus l'ONU. De même, il s'est efforcé à faire que l'ONU joue un rôle dans le règlement des graves crises qui secouaient le monde durant son mandat. M. Waldheim a également joué un rôle de premier plan lors de grandes conférences internationales organisées sous l'égide de l'ONU. Ce fut le cas à la troisième

Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer, qui a permis la conclusion de la Convention historique de 1982 sur le droit de la mer.

Les membres du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États voudraient exprimer leur profonde sympathie et leurs sincères condoléances à l'Ambassadeur Pfanzer et à la Mission autrichienne, au Gouvernement et au peuple autrichiens et à la famille de M. Waldheim.

**La Présidente par intérim** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant des États-Unis, pays hôte.

**M. Miller** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Au nom des États-Unis, pays hôte de l'ONU, je me rallie à ceux qui se sont exprimés ce matin pour adresser leurs condoléances à la famille de Kurt Waldheim, le quatrième Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, ainsi qu'au peuple et au Gouvernement autrichiens. Les États-Unis notent que le Secrétaire général Waldheim a servi cette Organisation pendant une décennie et à un moment crucial de son histoire.

**La Présidente par intérim** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Autriche.

**M. Pfanzer** (Autriche) (*parle en anglais*) : Au nom du Gouvernement et du peuple autrichiens, je tiens à vous exprimer, Madame la Présidente, notre profonde reconnaissance pour l'hommage sincère que vous avez rendu à la mémoire de feu le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et ancien Président de la République d'Autriche, M. Kurt Waldheim.

Aujourd'hui, nous déplorons la disparition d'un diplomate et d'un homme d'État éminent et exceptionnel. Kurt Waldheim a consacré sa vie au service de la paix dans le monde, du développement et de la liberté. Il considérait l'ONU comme un forum indispensable pour la réalisation des objectifs communs de l'humanité et croyait au pouvoir de la diplomatie multilatérale. Au cours des 10 années passées à la tête de notre Organisation, de 1972 à 1981, le Secrétaire général Waldheim a non seulement fait face avec énergie et courage à de nombreuses crises internationales, mais il a également combattu sans relâche l'injustice économique et sociale au plan

mondial et s'est attaqué aux défis du monde en développement.

Tout au long de sa vie, et jusqu'à la fin, M. Waldheim est resté attaché à la cause de l'ONU, et il suivait avec un très vif intérêt tous les faits majeurs survenus au sein de l'Organisation mondiale. Il se réjouissait de voir l'ONU acquérir une importance croissante dans notre monde interdépendant.

Dans une dernière lettre publiée ce matin, Kurt Waldheim déclarait qu'il considérait ses années de service à l'ONU comme la période la plus difficile et la plus gratifiante de sa vie. Il préconisait la réconciliation comme condition préalable pour réaliser la paix nationale et internationale.

Pour les Autrichiens, bien sûr, Kurt Waldheim restera aussi un ancien Président et Premier Ministre qui a été à deux reprises le Représentant permanent de l'Autriche auprès de l'Organisation des Nations Unies. Il a servi notre pays avec un dévouement extraordinaire.

Je tiens à exprimer mes remerciements les plus sincères au Secrétaire général et aux représentants des groupes régionaux et du pays hôte pour l'hommage sincère qu'ils ont rendu au regretté Secrétaire général en mettant en relief toutes ses réalisations.

#### **Point 122 de l'ordre du jour** (*suite*)

##### **Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies** (A/61/709/Add.7 et 8)

**La Présidente par intérim** (*parle en anglais*) : Je voudrais appeler l'attention de l'Assemblée générale sur les documents A/61/709/Add.7 et 8, dans lesquels le Secrétaire général informe le Président de l'Assemblée générale que, depuis la publication de sa communication figurant dans les documents A/61/709 et additifs 1 à 6, le Niger et la Côte d'Ivoire ont effectué les versements nécessaires pour ramener leurs arriérés en deçà du montant indiqué à l'Article 19 de la Charte.

Puis-je considérer que l'Assemblée générale prend dûment note de l'information figurant dans ces documents?

*Il en est ainsi décidé.*

**Point 44 de l'ordre du jour (suite)****Culture de paix****Projets de résolution (A/61/L.61 et A/61/L.62)****La Présidente par intérim (parle en anglais) :**

Les membres se souviendront que l'Assemblée générale a tenu un débat sur ce point de l'ordre du jour à ses 47<sup>e</sup> et 48<sup>e</sup> séances plénières, le 3 novembre 2006.

Les membres se rappelleront aussi qu'au titre de cette question, l'Assemblée générale a adopté les résolutions 61/45, 61/221, 61/255 et 61/269 les 4 et 20 décembre 2006, le 26 janvier 2007 et le 25 mai 2007, respectivement.

Je donne la parole au représentant de l'Éthiopie, qui va présenter le projet de résolution A/61/L.61.

**M. Batora** (Éthiopie) (*parle en anglais*) : Je tiens d'emblée à exprimer toutes les condoléances du Gouvernement et du peuple éthiopiens au Gouvernement et au peuple autrichiens, ainsi qu'à la famille de M. Kurt Waldheim, à l'occasion de la disparition de l'ancien Secrétaire général.

M. Waldheim était non seulement un Secrétaire général remarquable de notre Organisation, mais il était aussi un homme d'État expérimenté qui avait une grande vision pour son pays, l'Autriche, et pour le monde.

J'ai l'honneur et le grand plaisir de présenter, au nom de tous les coauteurs, le projet de résolution sur le Millénaire éthiopien, publié sous la cote A/61/L.61, au titre du point 44 de l'ordre du jour de l'Assemblée, intitulé « Culture de paix ».

J'informe également l'Assemblée que le Chili, la Chine, le Honduras, l'Italie, le Kazakhstan, Maurice, le Myanmar, l'Oman, la République centrafricaine, la République de Corée et la République tchèque se sont joints à la liste des coauteurs du projet de résolution.

Le projet de résolution appelle l'Assemblée à manifester sa solidarité avec les populations éthiopiennes lors de la célébration du Millénaire éthiopien. Il se félicite également de la décision du Gouvernement éthiopien de célébrer cet événement qui concourt à la promotion d'une culture de paix à l'échelon national, régional et international.

Ce projet de résolution vient encore renforcer la Déclaration adoptée par le huitième sommet de l'Union africaine, qui considère que le Millénaire éthiopien fait

partie du patrimoine de l'Afrique, en soulignant la dimension universelle du Millénaire et sa signification pour la diversité culturelle du monde.

Comme chacun sait, l'Éthiopie a des traditions culturelles exceptionnelles, dont les origines se perdent dans la nuit des temps. Le Millénaire éthiopien est l'une de ces traditions qui nous a été transmise sans interruption de génération en génération. Ce patrimoine est source de fierté et de joie pour tous les Éthiopiens. Mais nous avons aussi la responsabilité d'user de ce patrimoine pour nous sortir de la pauvreté et créer les conditions nécessaires au développement général de notre pays.

C'est dans ce contexte que, ces dernières années, nous nous sommes préparés à la célébration de cet événement en sensibilisant et en mobilisant la société et la diaspora éthiopiennes afin de réaliser les objectifs que nous nous sommes fixés dans l'optique d'un développement durable, en mettant en place une gouvernance démocratique et en forgeant une unité et un consensus politique plus solides afin d'œuvrer ensemble à la prospérité de l'Éthiopie en ce nouveau millénaire.

Aussi cet événement ne sera-t-il pas seulement une façon de célébrer le caractère unique et distinct de notre calendrier, mais aussi une occasion de surmonter les diverses difficultés socioéconomiques auxquelles l'Éthiopie est confrontée actuellement.

Ma délégation est convaincue que le projet de résolution sera adopté par consensus, étant donné non seulement que cet événement n'est pas sujet à controverse, mais qu'il contribuera également à promouvoir et à renforcer davantage la compréhension culturelle entre les peuples du monde. La promotion de cet héritage, que les générations passées nous ont légué, est essentielle pour enrichir et préserver notre histoire diverse et notre monde multiculturel.

Pour terminer, je voudrais adresser nos vifs remerciements à la Présidente de l'Assemblée générale, S. E. M<sup>me</sup> Haya Rashed Al-Khalifa, pour son appui sans réserve, ainsi que les pays qui se sont portés coauteurs du projet de résolution et qui ont apporté un appui très appréciable pendant la phase de rédaction. Nos remerciements vont aussi au Secrétariat pour son assistance technique et sa coopération, qui ont permis de mener à bon terme l'élaboration du projet de résolution.

**La Présidente par intérim** (*parle en anglais*) : Je donne la parole à S. E. Anand Sharma, Ministre d'État chargé des affaires étrangères de l'Inde, qui va présenter le projet de résolution A/61/L.62.

**M. Sharma** (Inde) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de présenter, au titre du point 44 de l'ordre du jour, le projet de résolution A/61/L.62, intitulé « Journée internationale de la non-violence ». Outre les 114 coauteurs cités dans le document, j'ai le plaisir d'informer l'Assemblée que 26 autres États Membres se sont également portés coauteurs, ce qui porte le nombre de coauteurs à 140.

L'idée de promouvoir cette résolution trouve son origine dans la déclaration adoptée à la conférence internationale sur « La paix, la non-violence et l'octroi du pouvoir : la philosophie gandhienne au XXI<sup>e</sup> siècle », organisée à New Delhi en janvier de cette année pour commémorer le centenaire du mouvement du Satyagraha, lancé par Mahatma Gandhi en Afrique du Sud. La conférence a réuni les délégations chefs de file de 91 pays et 122 organisations, outre de nombreuses personnalités éminentes, notamment des philosophes et des lauréats du prix Nobel. Les participants ont promis solennellement de perpétuer les valeurs défendues par Mahatma Gandhi. Ils ont exprimé le souhait collectif de trouver un nouveau moyen de remédier aux problèmes que sont la famine et la pauvreté déshumanisante, qui continuent de tourmenter l'humanité, et de bâtir un monde juste et équitable dans lequel chacun vit dans la dignité et en paix et en harmonie avec l'autre, au sein de sociétés diverses et pluralistes.

Le grand nombre et la diversité des coauteurs du projet de résolution témoignent du respect universel que Mahatma Gandhi inspire et de la pertinence immuable de sa philosophie humaine. Selon ses propres termes,

« La non-violence est la plus grande force que l'humanité ait à sa portée. Elle est plus puissante que l'arme la plus destructive inventée par l'ingéniosité de l'homme ».

L'originalité de sa façon de mobiliser les masses et sa non-violence ont mis à bas le colonialisme, renforcé les racines de la souveraineté populaire et des droits civils, politiques et économiques, profondément influencé de nombreuses luttes pour la liberté et inspiré des dirigeants, tels que Badshah Khan, Nelson Mandela, Martin Luther King et de nombreux autres.

Le projet de résolution proclamerait le jour de la naissance de Mahatma Gandhi, le 2 octobre, Journée internationale de la non-violence. De la sorte, nous mettrions en lumière le caractère universel et la pertinence intemporelle du message de Mahatma, qui reste d'actualité pour notre époque et, en fait, pour les temps à venir. Ce message implique le rejet de la violence contre soi-même, contre autrui, contre d'autres groupes, contre d'autres sociétés et contre la nature. La non-violence, selon les termes de Mahatma, ne laisse pas de place à la lâcheté ni même à la faiblesse. Elle requiert aussi un refus absolu d'exploiter autrui sous quelque forme que ce soit.

Le projet de résolution dont l'Assemblée générale est saisie est simple mais important. Présenté au titre du point de l'ordre du jour « Culture de paix », il réaffirme, dans son préambule, la pertinence universelle du principe de la non-violence et s'efforce d'instaurer une culture de paix, de tolérance, de compréhension et de non-violence.

Aux termes du paragraphe 1, le projet de résolution déciderait d'honorer et de célébrer chaque année la Journée internationale de la non-violence le 2 octobre. Le paragraphe 2 invite tous les États Membres, les organismes du système des Nations Unies, les organisations régionales et non gouvernementales et les individus à célébrer de façon appropriée la Journée internationale de la non-violence et à diffuser le message de la non-violence, notamment par des actions d'éducation et de sensibilisation. Le projet de résolution prie le Secrétaire général de recommander des moyens par lesquels les organismes du système des Nations Unies et le Secrétariat de l'Organisation pourraient aider les États Membres à organiser des activités en l'honneur de cette Journée, de prendre les mesures voulues pour assurer la célébration par l'Organisation des Nations Unies de la Journée internationale de la non-violence et d'informer l'Assemblée générale, à sa soixante-troisième session, de l'application de la présente résolution par le système des Nations Unies en ce qui concerne la célébration de la Journée internationale de la non-violence.

Nous avons l'espoir que promouvoir d'une façon aussi ciblée le principe de la non-violence contribuera largement à la réalisation des objectifs définis dans la Déclaration et le Programme d'action des Nations Unies sur une culture de paix (résolution 53/243). La proclamation du 2 octobre Journée internationale de la non-violence permettrait également de promouvoir la

réalisation des objectifs de la Décennie internationale de la promotion d'une culture de la paix et de la non-violence au profit des enfants du monde.

Pour terminer, je voudrais remercier la Présidente de l'Assemblée générale, tous les coauteurs et tous ceux qui ont apporté leur appui de nous avoir aidé à mener à bon terme l'élaboration du projet de résolution à l'Assemblée. C'est également l'espoir des coauteurs que le projet de résolution sera adopté sans être mis aux voix.

**La Présidente par intérim** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va d'abord se prononcer sur le projet de résolution A/61/L.61, intitulé « Le Millénaire éthiopien ».

Puis-je considérer que l'Assemblée décide d'adopter le projet de résolution A/61/L.61?

*Le projet de résolution A/61/L.61 est adopté (résolution 61/270).*

**La Présidente par intérim** (*parle en anglais*) : Nous allons maintenant nous prononcer sur le projet de résolution A/61/L.62.

Je donne la parole à la représentante du Secrétariat.

**M<sup>me</sup> Kelley** (Directrice de la Division des affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social du Département des affaires de l'Assemblée générale et des services de conférence) (*parle en anglais*) : Concernant le projet de résolution A/61/L.62, intitulé « Journée internationale de la non-violence », je souhaite, au nom du Secrétaire général, qu'il soit pris acte de la déclaration suivante concernant les incidences financières de ce projet, conformément à l'article 153 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale.

« Au titre des paragraphes 2, 3 et 4 du projet de résolution, le Secrétariat a envisagé que les activités suivantes seraient menées par le Département de l'information : premièrement, un site web pour la Journée internationale de la non-violence; deuxièmement, une émission de la Radio des Nations Unies; troisièmement, un article du Centre de nouvelles de l'ONU; quatrièmement, une fiche d'information; cinquièmement, des informations sur la Journée destinées aux centres d'information des Nations Unies; et, sixièmement, des exposés concernant la

Journée à l'intention des organisations non gouvernementales.

En ce qui concerne le paragraphe 5, il sera fait état de ces efforts à l'Assemblée générale à la soixante-troisième session.

En conséquence, l'adoption du projet de résolution A/61/L.62 n'entraînerait aucune dépense au titre du budget-programme de l'exercice 2006-2007 ».

**La Présidente par intérim** (*parle en anglais*) : Je remercie la représentante du Secrétariat.

L'Assemblée va maintenant se prononcer sur le projet de résolution A/61/L.62, intitulé « Journée internationale de la non-violence. »

Les pays suivants se sont porté coauteurs du projet de résolution : Andorre, Azerbaïdjan, Belize, Brunéi Darussalam, Canada, Chypre, Cuba, Djibouti, Grèce, Hongrie, Israël, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Koweït, Kirghizistan, Liechtenstein, Moldova, Panama, Pérou, République arabe syrienne, République centrafricaine, République démocratique populaire lao, Suriname, Tonga, Tunisie, Turquie et Uruguay.

**M. Mana** (Cameroun) : La délégation camerounaise voudrait tout simplement appeler la très haute attention de l'Assemblée sur une coquille qui semble s'être glissée au paragraphe 3 de la version française du projet de résolution A/61/L.62. Le préfixe « non » a été omis de l'intitulé « Journée internationale de la non-violence ».

**La Présidente par intérim** (*parle en anglais*) : Il a été pris note de l'observation du représentant du Cameroun.

Puis-je considérer que l'Assemblée décide d'adopter le projet de résolution A/61/L.62?

*Le projet de résolution A/61/L.62 est adopté (résolution 61/271).*

**La Présidente par intérim** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant des États-Unis d'Amérique, qui souhaite expliquer sa position sur la résolution qui vient d'être adoptée. Je rappelle aux délégations que les explications de position sont limitées à 10 minutes et que les délégations doivent prendre la parole de leur place.

**M. Miller** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : J'ai demandé la parole au sujet de l'adoption

du projet de résolution A/61/L.61, intitulé « Le Millénaire éthiopien ».

Les États-Unis n'ont pas pris part à l'adoption de la Déclaration universelle sur la diversité culturelle et ils ne sont donc pas en mesure d'affirmer ou de réaffirmer ce document dans son intégralité. Toutefois, nous pouvons affirmer, comme cela est fait dans la résolution, son appel « à une plus grande solidarité

fondée sur la reconnaissance de la diversité culturelle, sur la prise de conscience de l'unité du genre humain et sur le développement des échanges interculturels ».

**La Présidente par intérim** (*parle en anglais*) :  
L'Assemblée générale a ainsi achevé la phase actuelle de son examen du point 44 de l'ordre du jour.

*La séance est levée à 11 heures.*